

LETTRE DU CENTRE N° 152

Objet : Création de sessions de formation sur les évolutions de la brique Allure en version 2.1

En lien avec la Direction du produit retraite (DPR) et l'Accompagnement du changement et de la transformation des métiers (ACT), le Centre de Formation met en place des sessions de formation d'une journée à destination des formateurs relais de la brique Allure des groupes.

L'objectif de cette formation est de leur permettre d'identifier les nouvelles manipulations liées principalement à la mensualisation du paiement des allocations mais aussi aux autres évolutions de la brique Allure en version 2.1. A cette occasion, les modifications apportées aux écrans seront présentées.

Ces sessions se tiendront au GIE Agirc-Arrco, 16-18 rue Jules César, Paris 12^{ème} aux dates suivantes :

- Mercredi 16 octobre 2013
- Jeudi 17 octobre 2013
- Vendredi 18 octobre 2013
- Mardi 22 octobre 2013
- Mercredi 23 octobre 2013

Cette formation d'intérêt général est mise en œuvre dans le cadre de l'offre mutualisée du Centre de formation. Son coût est de 150 euros par stagiaire (plus 19,50 euros de frais de repas). Au cours de ces sessions, un kit pédagogique sous format PowerPoint sera fourni aux stagiaires.

Il convient de retourner le bulletin d'inscription avant le 7 octobre 2013 au Centre de formation du GIE Agirc-Arrco (fax : 01.71.72.16.11; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr).

Vous trouverez, ci-joint, le programme et les modalités pratiques de cette session.

PJ : - Contenu de la formation
- Bulletin d'inscription

Destinataires : *Direction générale*
Direction Retraite
Direction des Ressources Humaines
Direction de la Communication
Responsables Formation
Pour info : secrétaire du CE

Formation sur les évolutions de la brique Allure en version 2.1

CONTENU DE LA FORMATION

- **La mensualisation du paiement des allocations**
 - Contexte
 - Mensualisation à la demande
 - Détermination de la périodicité
 - Disparition des termes échus
 - Date d'effet des allocations de réversions
 - Plan de remboursements
 - Plan de prélèvements Tiers créanciers
 - Gestion de la situation fiscale
 - Suspension des majorations familiales
 - Emission des enquêtes
 - Clôture des droits
 - Gel du Dossier de Prestation Retraite
 - Paiements « Périodique » « Hors période »
 - Régularisation d'écritures
 - Déclarations externes
 - Allocataires débiteurs
 - Statistiques réglementaires
 - Echanges RNCPS
 - Valeur du point

- **L'émission de courriers à la tombée de majoration**

- **Le référentiel transverse courrier**

Formation sur les évolutions de la brique Allure en version 2.1

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Choix de la session :

- Session du 16 octobre 2013
 Session du 17 octobre 2013
 Session du 18 octobre 2013

- Session du 22 octobre 2013
 Session du 23 octobre 2013

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 150 euros (+ 19,50 euros de repas). Règlement à réception de la facture.

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

**A renvoyer avant le 7 octobre 2013
après validation de votre service Formation
au Centre de formation Agirc Arrco
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 ou email : gie.cfp@agirc-arrco.fr**